



Neupré, le 16 février 2015

Madame, Monsieur,
Chers Concitoyens,

La problématique des cambriolages est un sujet sensible qui touche de près notre commune ainsi que celles voisines de la région liégeoise.

Les actuelles analyses démontrent que le risque d'intrusion dans une habitation est très élevé le vendredi et le samedi entre 18h00 et 21h00. Un risque moyen est aussi clairement identifié le mardi entre 9h00 et 17h00.

Après s'être penché sur la possibilité de souscrire à un *Partenariat Local de Prévention (PLP)* en collaboration avec la police locale et les différents Comités de Quartier de notre commune, le Collège communal a également pris la décision d'opter pour une politique différenciée et simplifiée.

À cet effet, vous trouverez en annexe à ce document un autocollant « **Voisins vigilants** ». Cet autocollant, conçu pour résister à un affichage extérieur prévient les intrus de la vigilance dont peuvent faire preuve les habitants d'un quartier eu égard aux habitations de leurs voisins directs.

Le Collège communal de Neupré a bien conscience que la pose de cet autocollant sur votre façade ne résoudra pas à elle seule la problématique d'envergure que représentent les cambriolages en Province de Liège dont votre quartier.

C'est pourquoi, en sus d'appliquer cet avertissement à l'extérieur de votre habitation (boîte-aux-lettres, façade, porte de garage, ...), le Collège communal vous prie d'être particulièrement attentif à tout comportement suspect à proximité de votre domicile.

En cas d'activité douteuse se déroulant chez vos voisins, les membres du Collège communal de Neupré vous invitent à contacter le plus rapidement possible la police locale en formant le **101** ou en alertant l'hôtel de police aux numéros **04/330.4000** ou **04/330.4001** et ce 24/24 heures, 7 jours sur 7.

Votre inspecteur de proximité est également à votre service pour fournir toute information utile.

N'hésitez pas à prendre contact avec celui-ci au **04/330.58.71**.

Il est enfin possible d'obtenir, gratuitement, des conseils afin de protéger votre demeure. Monsieur Noé, conseiller en prévention, est joignable du lundi au vendredi au **04/330.04.90**.

Soyez persuadés que tous ensemble, nous pouvons rendre notre commune plus sûre et améliorer de la sorte notre sentiment de sécurité.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers Concitoyens, en l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Collège,

Xavier-Yves Clément

Directeur général

Arthur Cortis

Bourgmestre

Yves Hendrix

Chef de corps – ZP Seraing - Neupré